

Hospiti-Mag

#Jura Sud

JUIN 2021



AMBLER

L'UMPU À DÉMÉNAGÉ

TRAVAUX

DR ALAHMAR OPHTALMOLOGUE

HUBLO À SAINT-CLAUDE ET MOREZ

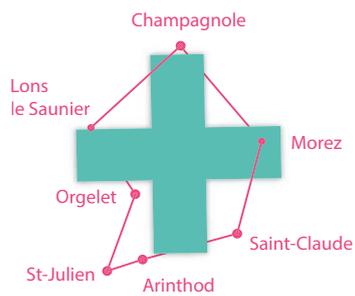
Visuel : FREEPIK.COM



Le journal interne
de la Communauté Hospitalière
de Territoire du Jura Sud.



Photo : freepik.com



Le patient  au coeur

Déploiement de la plateforme Ambler

p.4-5

Démarrage des travaux de démolition devant le bâtiment A

p.6-7

Arrivée d'une ophtalmo et démarrage de l'activité

p.8

L'UMPU a déménagé !

p.9

Aquisition de nouveaux matériels dans plusieurs services

p.10-11

Actu : service qualité, l'équipe se recompose

p.12-16

Actu : les never events

p.17

Lancement Hublo à Morez et St-Claude

p.18-19

Évaluation de la satisfaction sur les sites d'ORJA

p.20-21

Corinne CHOLLAT et Albine COMTE, animatrices en gérontologie

p.22

L'USLD refait le salon !

p.23

Portraits : La CHPOT

p.24-25

Bruno JANIER - Synthèse filière des déchets

p.26-29

Présentation du CESU 39

p.30

Zoom Signalétique : la vaccination c'est par là....

p.31

Bienvenue

p.33

La croix rouge

p.34-35

Prendre l'air

p.36-37

Ecrivez un courrier estival à nos aînés

p.38

Concours photos

p.39

SOMMAIRE



Depuis janvier 2021 la plateforme de commande de transports sanitaires non médicalisés AMBLER a fait son entrée au sein du GHT Jura.

4

Les premiers établissements à avoir utilisé cette plateforme sont les centres hospitaliers de Morez et de Saint-Claude. Ce déploiement a été bien accueilli par les utilisateurs. Ensuite, ce fut au tour du Centre Hospitalier Intercommunal Jura Sud d'être formé à l'utilisation de cette plateforme, en mars 2021. Enfin, au mois de mai le Centre Hospitalier Intercommunal Pays du Revermont a déployé la solution.

Les établissements de santé ont une responsabilité croissante dans la maîtrise des dépenses et l'organisation des transports sanitaires. En particulier concernant la gestion des appels d'offres pour le transport de patients.

De plus, les personnels soignants passaient parfois plusieurs heures par jour à commander des transports par téléphone. AMBLER est une plateforme en ligne qui centralise et organise les transports sanitaires non médicalisés, permettant ainsi de les réserver en quelques « clics ».

Les utilisateurs peuvent commander des transports sanitaires non médicalisés pour des retours à domicile, pour des consultations ou des transferts Inter établissement.

Simple d'utilisation et intuitive; cette solution est accueillie favorablement par les utilisateurs. Une fois la commande passée, la société s'occupe de tout et garantie 100% d'attribution ; y compris les transports assis ou les commandes de dernière minute.

La plateforme AMBLER met également à disposition une équipe de régulation joignable à tout moment par téléphone du lundi au samedi de 8h à 20h (numéro : 01 76 44 09 72).

Leur réactivité est à souligner !

Ce progiciel permet de centraliser les commandes de transports sanitaires non médicalisés au sein du GHT Jura afin de mieux organiser la prise en charge des soins du patient, notamment en optimisant les entrées et les sorties.

Il permet également d'harmoniser les pratiques entre les différentes unités de soins, de recentrer les professionnels sur leur cœur métier et d'optimiser les coûts liés aux transports.



Le libre choix du patient est respecté, conformément au mode de transport prescrit.

La plateforme contribue également à préserver le tissu économique local et de territoire.

En effet, toutes les entreprises (ambulance, taxi) qui travaillent avec les établissements jurassiens, sont intégrées dans le projet et se sont fait connaître afin de s'inscrire sur la plateforme AMBLER.

Missionné en tant que superviseur des activités de transport sanitaire non médicalisé, j'assure principalement le contrôle de l'ensemble du dispositif et veille à garantir son bon fonctionnement.

Mon rôle consiste également à développer la communication intra et extra hospitalière, en faisant le lien entre les utilisateurs et les entreprises de transports sanitaires. Je suis accompagné par Mme CANON Camille et M. LUNGHI Thomas sur le versant achats et par Mme HUMBERT Céline sur le côté informatique.

Mes coordonnées : poste 14000 ou par téléphone au 07 85 61 12 74, du lundi au vendredi de 8h à 17h.

Je remercie tous les professionnels qui se sont engagés activement au bon déroulement de ce projet.

André TSCHIEMBER

Cadre de Santé des Consultations Externes

Lons et Champagnole

Unité d'Évaluation et de Traitement de la Douleur

Endoscopies - Handiconsult

Les 3 points essentiels positifs
sur l'utilisation d'Ambler :

- utilisation du logiciel facile et ludique
- gain de temps. (Lorsque la demande est faite, nous avons juste à vérifier la validation du transport. Ambler s'occupe de trouver un transporteur si celui demandé n'est pas disponible, nous évitant des appels téléphoniques de recherche)
- disponibilité téléphonique de la plateforme en cas de difficulté.

Ghislaine JOSSERAND
Cadre de Santé de Médecine 1

ORJA

Pour les sites de St Julien et Arinthod

La plateforme Ambler mise en place le 8 mars sur les EHPAD, est un logiciel facile d'utilisation et intuitif, qui permet la réservation de VSL, ambulances. Après une micro-formation en interne pour les IDE, ce logiciel permet une réponse rapide aux réservations de transports et un gain de temps pour l'équipe. Cette plateforme permet une sollicitation équitable de tous les transporteurs qui ont accepté le partenariat avec Ambler. Après 4 mois d'utilisation, nous pouvons faire un retour positif dans son ensemble de ce dispositif.

Yannick CHARRIERE
Infirmière Coordinatrice
EHPAD Arinthod

Cela nous évite d'appeler divers sociétés d'ambulances quand le 1er n'est pas disponible, le 2ème...
Désormais c'est Ambler qui sollicite d'autres sociétés si celui du tour de garde ou celui choisi par le patient n'est pas disponible.
Si on doit annuler ou changer la date d'un transport, c'est un gain de temps également.

Isabelle SIBERCHICOT
Cadre de Santé
SSR2

Ambler est un véritable gain de temps.
Juste mettre les besoins et il se charge de trouver un transport. On peut aussi anticiper tes transports à l'avance. Très satisfaite ainsi que l'équipe.
Logiciel très simple d'utilisation et très intuitif.

Marie France LESTIEVENT
Cadre de Santé
MPG

Lons

Champa

Outil simple et intuitif
Énorme gain de temps surtout lors de transferts en urgence.
Plutôt que du positif.

Cécile CHAVANNE
Cadre de santé
CHJS site Champagnole



Ce projet de désamiantage-démolition est la 1ère étape d'un programme global de réaménagement extérieur du site de Lons en étude depuis 2019.

En effet, la direction de l'établissement a pour volonté de redonner une visibilité aux bureaux des entrées, mais aussi de rendre accessible l'établissement hospitalier au public en proposant des places de parking ouvertes à tous, places qui pourront être payantes mais disponibles au sein de l'enceinte pour les visiteurs et patients, ce qui n'est pas le cas à ce jour.

6

La finalisation d'un programme travaux a été faite par la Direction des Fonctions Supports (représentée par Mme Giacone, Directrice et moi-même en charge de ce programme travaux) et une Maitrise d'œuvre recrutée pour cette opération, le cabinet ABCD.

Pour tout programme de travaux, des délais administratifs sont nécessaires, ces délais comprennent (la rédaction d'un cahier des charges, la consultation d'un Maître d'œuvre, la réalisation et validation d'un programme travaux, la consultation des entreprises, la demande d'autorisation de démolition). 7 mois ont été nécessaires pour ce programme. Les travaux de désamiantage et démolition des 3 bâtiments ont eu lieu entre le 23/02/21 et le 23/06/21 :

- soit 4 mois, pour un coût de travaux d'environ 140 000 €ttc.

(bâtiment devant le bureau des entrées, chalet occupé par les bureaux des ST, bâtiment de stockage des ST).

Durant les 4 mois de travaux, M. Bouvier Gérald, adjoint au responsable technique et responsable sécurité du site a représenté la DFS en tant que référent du chantier, il avait en charge son suivi quotidien. Le bon déroulement de ce chantier est dû à son implication.

Il est à noter que des interventions ponctuelles d'agents des services technique ont été réalisées, cela afin d'accompagner les entreprises intervenantes et permettre un bon déroulement des travaux.

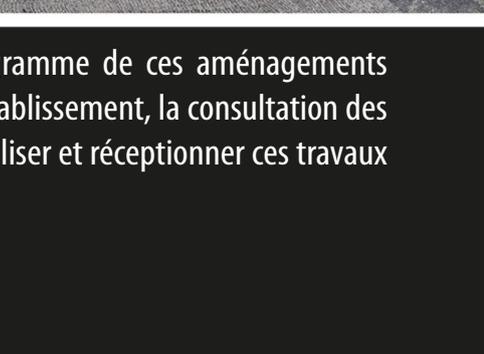
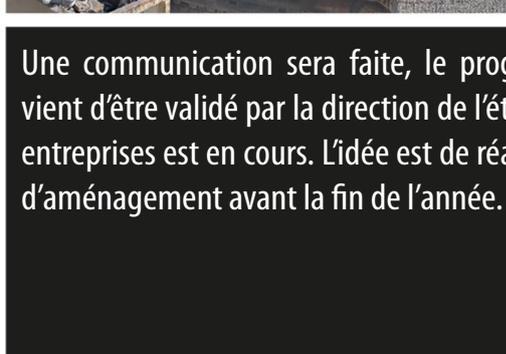
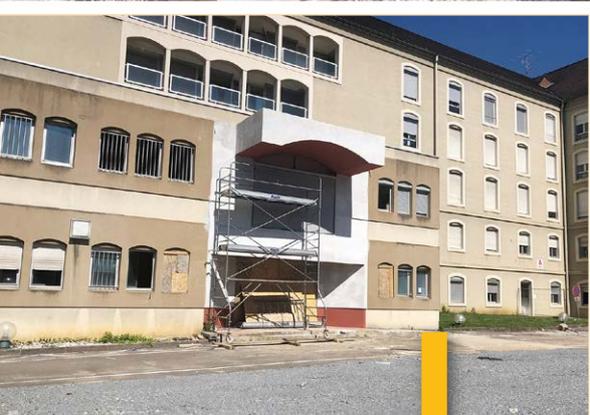
Enfin, ces travaux ont également nécessité ma présence hebdomadaire afin de valider les différentes étapes de ce chantier.

La suite de ces travaux concernera donc l'aménagement des parkings (implantation de 18 barrières, bornes de paiements...).



Julien MANNA

Responsable du département Sécurité-Maintenance-Travaux
CH Jura Sud



Une communication sera faite, le programme de ces aménagements vient d'être validé par la direction de l'établissement, la consultation des entreprises est en cours. L'idée est de réaliser et réceptionner ces travaux d'aménagement avant la fin de l'année.

ACTU *Lons*



E F G H I J
K L M



Bienvenue au docteur May ALAHMAR, OPHTALMOLOGUE

J'ai obtenu mon diplôme d'ophtalmo en 2012, puis j'ai travaillé 4 ans dans les Voges au CH de l'Ouest Vosgien.

J'exerce à Lons depuis le 03 mai 2021 dans un cabinet situé au RDC du bâtiment A. Notre cabinet de consultation dispose d'un nouveau panel d'équipements. Ce dernier est équipé afin de pratiquer les bilans de vue, les suivis de glaucome, fonds d'œil, OCT, petites chirurgies des paupières, l'injection intravetrienne pour des problèmes de la rétine.

Docteur May ALAHMAR
Ophtalmologue
CH Jura Sud de Lons-le-Saunier



Nouveau !

Doctolib

Le patient au cœur

**Vous pouvez désormais
prendre RDV en ligne !**

Pour le service d'Ophtalmologie

Sur www.doctolib.fr

À compter du 14 juin 2021,
les consultations d'ophtalmologie du
DR ALAHMAR May se dérouleront :
Les Lundi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h à 16h30.
Les vendredi de 13h à 16h30.



ACTU *Lons*

Le 8 juin 2021 a eu lieu le déménagement de l'UMPU (Unité de Médecine Post Urgences) dans les anciens locaux de l'UACA.

Ce déménagement a mobilisé l'intelligence collective avec tous les services transversaux : logistique, informatique, diététique, technique, biomédical, brancardage, hôtellerie et GSF. La coopération a été une réussite pour assurer le déménagement dans la sérénité.

Un déménagement nécessite une importante préparation qui a su mobiliser tous les cadres, le gestionnaire de flux et les personnels du pôle Réa Urgences, CUDG.

Cet article est l'occasion de les remercier ainsi que les autres services.

Le lundi 7 juin a été le jour où les bureaux, la réserve et la salle de soins ont été installés,

Le 8 juin dès 9h ; les patients ont été transférés dans le nouveau service UMPU. Les patients avaient été informés en amont ainsi que les familles.

À midi tous les patients ont pu prendre leur premier repas dans ce nouveau service.

C'est un service qui offre plus d'espace et de rangement ce qui procure une sensation de calme très appréciée. Un digicode a été installé l'entrée du service avec un interphone.

Mme LÉ, chargée de la communication, a participé à la signalétique du nouveau service UMPU pour améliorer la visibilité et le flux.

Une aventure qui devrait prendre fin en 2023 lorsque l'extension de la future réanimation sera opérationnelle.



Une signalétique a été mise en place dans l'ancien et le nouveau bâtiment.

Daouia ENNAJI
CH Jura Sud de Lons-le-Saunier



NOUVEL EMPLACEMENT DE L'U.M.P.U

L'Unité de Médecine Post Urgences - UMPU - a déménagé.

1^{er} étage du bâtiment D.

également appelé bâtiment PASTEUR

NOUVEAUX MATÉRIELS

COURANT DE CE MOIS DE JUIN PLUSIEURS SERVICES ONT PU DÉCOUVRIR ET UTILISER DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS :

- 1 colonne d'endoscopie bronchique aux EF pneumo.
- 4 colonnes d'endoscope per-opérateur, avec insufflateur avec aspiration des fumées chirurgicales, imagerie 4K, et fonction fluorescence qui est un plus pour la chirurgie carcinologique.
- 1 respirateur nouveau-né a aussi été mis en service et une nouvelle génération de respirateurs de réanimation.



Colonne de coelioscopie au bloc opératoire



Nouvelle colonne d'endoscopie bronchique en Pneumologie aux consultations externes



Respirateur nouveau-né en Néonatalogie

Retour des équipes à propos de l'utilisation :

L'utilisation du respirateur est plus aisée grâce à un écran de bonne taille, plus intuitive. Les paramétrages au regard du poids du bébé sont plus simples, ce qui sécurise les prises en charge en urgence.

Concernant l'incubateur «giraffe» on peut dire que c'est un matériel qui permet de raccourcir le séjour des enfants au CHU et ainsi les rapprocher de leur famille, même si l'organisation de son entretien mérite quelques améliorations en cours d'étude.

Couveuse «Giraffe» en pédiatrie





ACTU SERVICE QUALITÉ

L'équipe en charge de la qualité et de la gestion des risques se recompose

Après plusieurs départs et mouvements successifs depuis ces dernières années au sein du service qualité, l'équipe est aujourd'hui reconstituée.

Un nouvel organigramme sera prochainement diffusé

Le service qualité est aujourd'hui en mesure d'accompagner plus correctement les équipes, et faire face aux défis collectifs qui nous attendent.

La prochaine certification V2020 en 2023 ? Certes, mais aussi quelques sujets de fond à reprendre, un peu pour certains, à la base pour d'autres...

La gestion des événements indésirables

Parmi les grands processus qualité, celui de la gestion des EI est souvent mal compris voire mal perçu. Il est pourtant au cœur du fondement de la démarche d'amélioration continue : la culture positive de l'erreur. Et quand bien même toute la communauté hospitalière l'aurait parfaitement assimilée, encore faudrait-il que le circuit de gestion des déclarations d'EI soit bien posé et fonctionne.

De la déclaration, à l'évaluation de l'action mise en place pour éviter le renouvellement de l'EI, le chemin est parfois long et mal éclairé.

Déclarer un EI ok, mais pour quoi faire ? Que devient ma déclaration ? J'ai reçu une FEI mais ne suis pas concerné ? Pourquoi n'ai-je pas de réponse ? Quel est le traitement ? Qui décide au final de classer ma FEI ? **Pour ne citer que quelques questions...**

Ces derniers mois auront permis de dresser un premier état des lieux et dans la foulée poser quelques pistes d'amélioration. Sur la gestion des EI ? Des pistes dans le circuit des FEI, dans leur analyse, dans le retour au sein des équipes, mais au-delà plus qu'une piste, la nécessité de partager plus largement la notion de risques.

Les deux mois d'été permettront d'avancer sur la feuille de route à dresser jusqu'en 2023 et au-delà ! Dès la rentrée 2021 : fusion des procédures EI et EIG, développement du « comité de revue des FEI » en « bureau des risques », sécurisation du circuit des FEI, notamment sur l'appréciation de la criticité des événements indésirables. Des séances pédagogiques sur la déclaration des EI seront aussi organisées, mais aussi pour présenter les modalités de la nouvelle certification, au-delà d'en dévoiler le cadre au sein des instances des établissements et de chaque pôle et secteur d'activité.

La nouvelle certification des établissements de santé : *le cadre de la V2020*

Le nouveau référentiel qualité des établissements de santé est paru en novembre 2020.



Après avoir rappelé les points d'évolution constante de la démarche qualité depuis près de 20 ans, la Haute Autorité de Santé souligne la transformation profonde de la nouvelle certification dites V2020.

La HAS poursuit ainsi trois ambitions majeures :

- Médicaliser la démarche et mieux prendre en compte le résultat de la prise en charge du patient,
- Simplifier la démarche de certification dans tous ses aspects,
- Valoriser l'insertion territoriale des établissements de santé et la construction de parcours de santé.

Venant en appui des enjeux d'aujourd'hui :

- Le développement de l'engagement des patients,
 - Le développement de la culture de l'évaluation de la pertinence et des résultats,
 - Le développement du travail en équipe, moteur d'amélioration des pratiques,
 - L'adaptation aux évolutions du système de santé.

Sur ces bases, le nouveau référentiel de certification est conçu autour de 15 objectifs, répartis en trois chapitres : le patient (4 objectifs), les équipes de soins (4 objectifs), et l'établissement (7 objectifs). Chaque objectif est ensuite décliné en critères à trois niveaux d'exigence :

- 111 critères standard qui correspondent aux attendus de la certification,
- 15 critères impératifs qui correspondent à ce que l'on ne veut plus voir au sein d'un établissement de santé.
- 5 critères avancés qui correspondent à des exigences souhaitées mais non exigibles à ce jour. Ils constituent les potentiels critères standard de demain

Chaque critère sera évalué par les experts visiteurs par une ou plusieurs des méthodes suivantes : le patient traceur, le parcours traceur, le traceur ciblé, l'audit système, et l'observation.

Ce nouveau référentiel apporte les outils et les méthodes qui seront utilisés par les experts visiteurs. Ces mêmes éléments sont ainsi mis à la disposition des professionnels de l'établissement pour la réalisation de l'évaluation interne dont la transmission à la HAS, avant la visite de certification, n'est plus obligatoire. L'inscription des établissements du GHT dans le dispositif : rendue possible par une dérogation obtenue par la HAS en mai dernier à notre demande, la certification sera commune à l'ensemble des établissements du GHT Jura.

Elle comprendra donc les établissements sanitaires du CHIPR, au côté du CH Jura Sud et des CH de Morez et Saint Claude.

Cette inscription fait actuellement l'objet d'un enregistrement dans un nouveau système d'information venu remplacer SARA : le système d'information CALISTA. L'administrateur désigné a en charge dans un premier temps de valider les données de l'établissement et de donner les droits d'accès aux professionnels et représentants d'usagers de son choix.

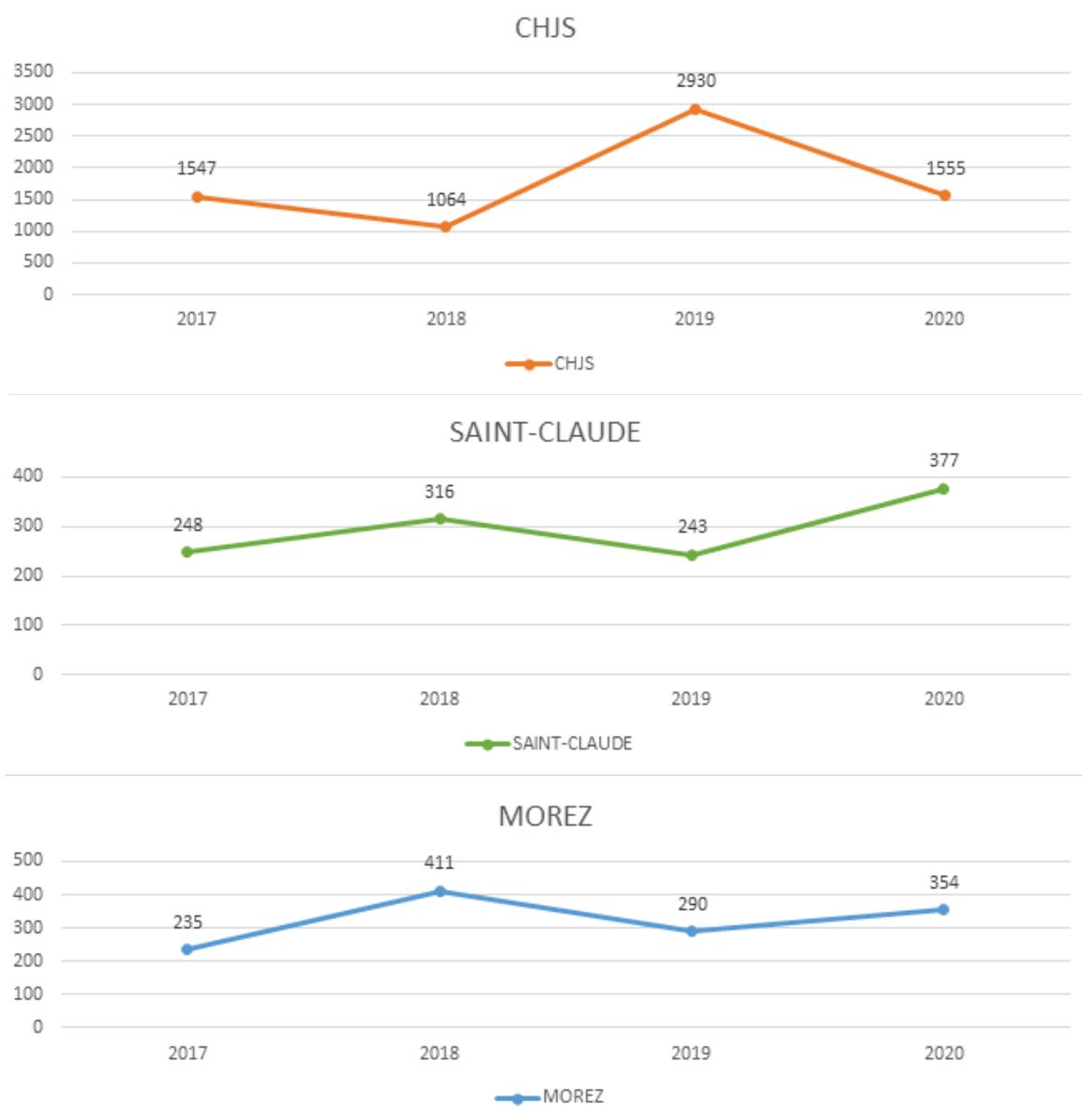
Ce travail préalable est en cours et sera terminé à la rentrée 2021. Dans le même temps, des séances à visée pédagogique et préparatoire d'une évaluation interne à conduire en 2022 seront organisées auprès des établissements et équipes. Ces prochains mois de l'année seront également consacrés à la nécessaire consolidation de l'organisation territoriale de la direction de la qualité et de la gestion des risques, dans laquelle il nous faut faire tomber encore quelques cloisons et apprendre à se connaître pour travailler correctement ensemble dans un respect mutuel.

Lilian BROSSE

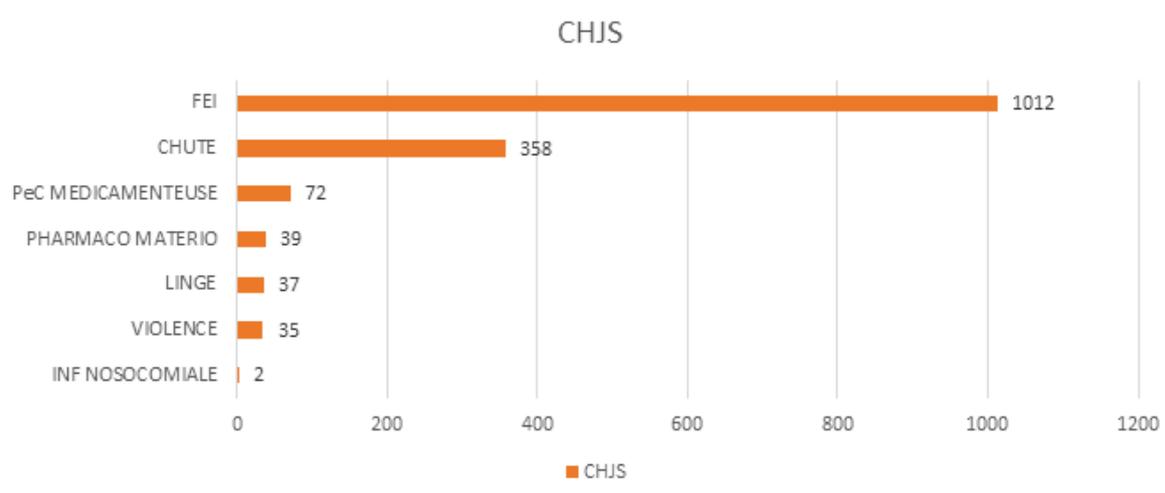
Directeur de la qualité,
et directeur délégué du CH de Saint-Claude

Bilan des signalements Sharepoint 2020

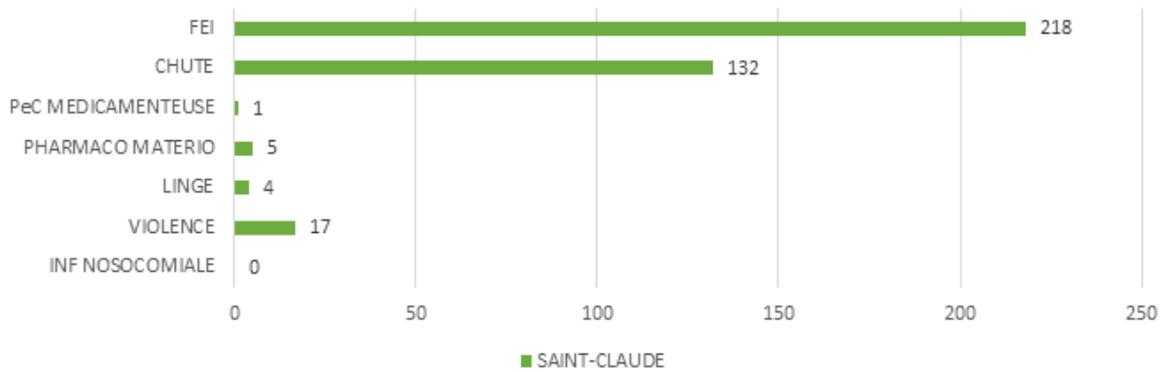
Evolution des signalements



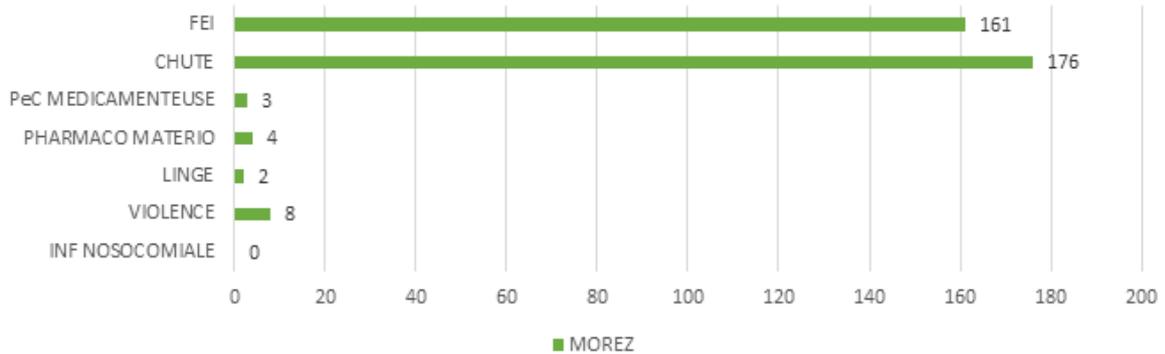
Types de signalements



SAINT-CLAUDE

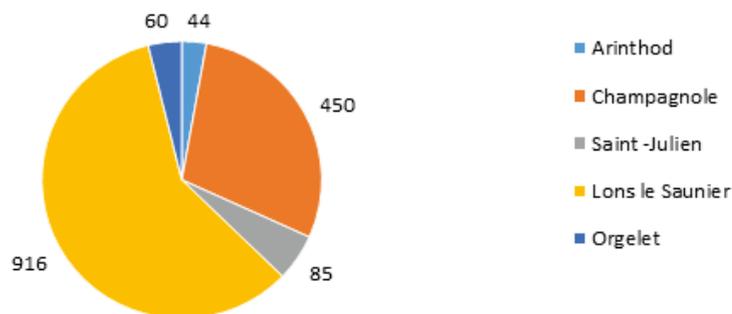


MOREZ

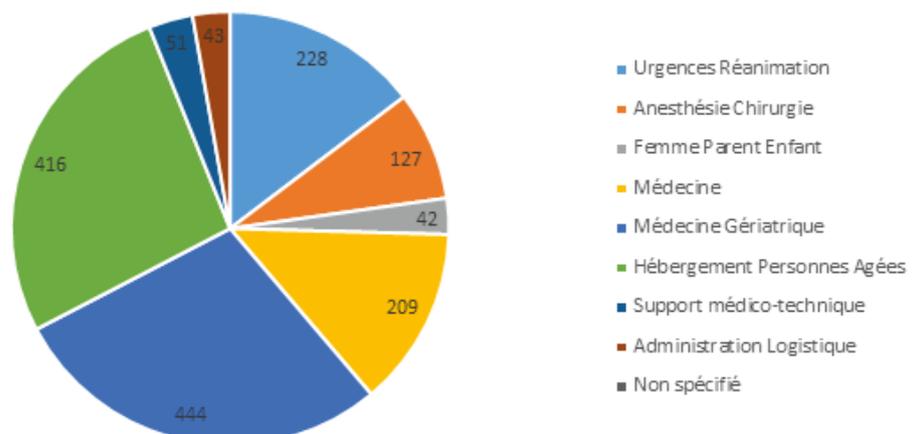


Signalements par site / par pôle / par service

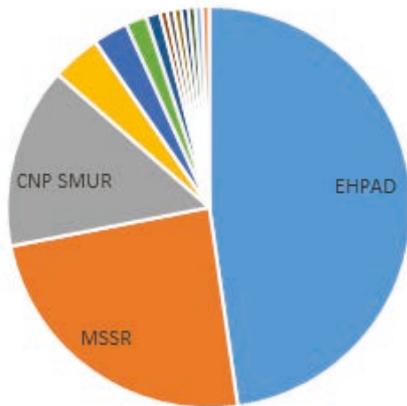
CHJS : Répartitions par sites



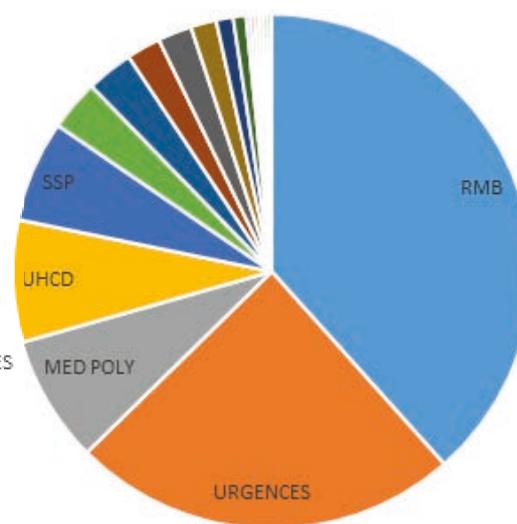
CHJS : Répartition par pôle



Morez : Services déclarants



Saint-Claude : Services déclarants



SIGNALEMENTS D'ÉVÉNEMENTS GRAVES À L'ARS

- Morez : 0
- Saint-Claude : 0
- Jura Sud : 2 (UMPU + MATERNITE)

SIGNALEMENTS À L'OBSERVATOIRE DES VIOLENCES EN MILIEU DE SANTÉ (ONVS)

- Morez : 0
- Saint-Claude : 7 (SAU/UHCD)
- Jura Sud : 8 (SAU/SMUR)

TOP 3 DES DYSFONCTIONNEMENTS LES PLUS SIGNALÉS (HORS CHUTE) :

- Morez :
 - 1) Panne – maintenance - sécurité (35%)
 - 2) Comportement inadapté - violence (31%)
 - 3) Parcours du patient – défaut de soins (9%)
- Saint-Claude :
 - 1) Approvisionnement – logistique – panne (18%)
 - 2) Ressources humaines – management (17%)
 - 3) Comportement inadapté – violence (16%)
- Jura Sud :
 - 1) Comportement inadapté – violence (13%)
 - 2) Ressources humaines – management (11.5%)
 - 3) Parcours patient à égalité avec la PEC médicamenteuse (9%)





ACTU **LES NEVER EVENTS**

Depuis quelques années, une lutte contre les événements indésirables évitables s'est engagée dans nos établissements de santé afin de diminuer le nombre d'erreurs. Douze never events ont été identifiés et listés par la Haute Autorité de Santé afin de sensibiliser les professionnels de santé. Ils sont détaillés dans le document suivant dans lequel sont rappelés les risques et les solutions à mettre en place pour les éviter.

La vigilance accrue à chaque étape du circuit du médicament et par tout professionnel de santé est recommandée.

Quelques données :

L'enquête nationale ENEIS sur les événements indésirables graves (EIG) liés aux soins réalisée en 2009 fait apparaître que :

- Les EIG liés aux médicaments représentent 32,9% du total des EIG liés aux soins,
- Parmi les EIG liés aux médicaments, 51,2% sont considérés comme évitables et 54,5% ont motivé une hospitalisation.

Selon le guichet des erreurs médicamenteuses de l'AFSSAPS, 1 EIG sur deux est une erreur médicamenteuse et 57% des erreurs médicamenteuses déclarées sont des erreurs d'administration.

L'interruption de tâches est une des causes d'erreurs d'administration : 6,7 interruptions de tâches / heure par infirmier(e).

En l'absence d'une conciliation médicamenteuse à l'admission, le taux d'erreurs médicamenteuses qui aurait pu avoir des conséquences cliniques graves pour le patient est de l'ordre de 5%.

80% des décisions de certification des établissements de santé touchent à la prise en charge du médicament.

DOCUMENT ANNEXE : OMEDIT mai 2021 « Les Never Events – ces évènements qui ne devraient jamais arriver »

En 2020 au sein de la Communauté Hospitalière Jura Sud :

Signalements d'erreur médicamenteuse	NB %	des signalements
CHJS pôle anesthésie chirurgie 1	0	,8%
CHJS pôle femme parent enfant 0	0	%
CHJS pôle hébergement personne âgée 8	3	20%
CHJS pôle urgences réanimation 5	2	%
CHJS pôle médical gériatrique	21 5	%
CHJS pôle médecine	2	1%
MOREZ	6	3,3%
SAINT-CLAUDE 1	0	,3%

Signalements de matério/pharmacovigilance	NB %	des signalements
CHJS pôle anesthésie chirurgie 1	0	8%
CHJS pôle femme parent enfant 0	0	%
CHJS pôle hébergement personne âgée 6	1	%
CHJS pôle administration logistique 1	2	%
CHJS pôle urgences réanimation 5	2	%
CHJS pôle médical gériatrique	4	1%
CHJS pôle médecine	6	3%
MOREZ	4	2%
SAINT-CLAUDE 5	1	%

Dr Gwendoline PARENT
Pharmacien référent qualité
CH Jura Sud

ACTU *Morez*



Photographie : freepik.com

Le premier outil de gestion des remplacements dans la santé.

Un outil simple et ergonomique pour gérer les remplacements et recrutements de soignants en toute simplicité.

18

Une solution informatique pour aider à mieux boucher les trous sur les plannings !

La solution informatique HUBLO, utilisée sur le CH Jura Sud fin 2019, est déployée sur St Claude et Morez au printemps 2021.

Celle-ci aide à gérer les difficultés de planning, en limitant le rappel de personnel ou le recours aux sociétés d'intérim :

- * Les professionnels qui le souhaitent (agents de l'établissement, vacataires occasionnels, retraités, agents en disponibilité . . .) s'inscrivent sur HUBLO, notent les sites et services qui les intéressent et leurs disponibilités
- * L'encadrement lance une recherche HUBLO pour une vacation en cas de besoin (absentéisme . . .) : les professionnels disponibles la reçoivent par SMS, par notification ou par mail et peuvent répondre s'ils souhaitent faire la mission.
- * Une fois la mission validée par le cadre, un contrat est fait (pour un agent extérieur) ou des heures payées (agents en interne) par la DRH



hublo révolutionne la gestion des ressources humaines dans la santé

Cet outil est gagnant pour tout le monde :

- * le patient, car on limite le recours à des intérimaires qui ne connaissent pas l'hôpital
- * les professionnels, qui peuvent intervenir quand ils le souhaitent
- * le cadre, qui gagne du temps de gestion de planning

Après 18 mois sur le CHI Jura Sud le bilan est positif et en amélioration constante : 600 professionnels inscrits , 30 à 40% des missions postées sont pourvues.

Le réseau est désormais commun sur tous les hôpitaux du Jura Sud : les agents qui le souhaitent peuvent voir les missions sur les différents établissements.

Quentin GARNIER

Directeur des Ressources Humaines

Jusqu'au 25 juin 2021

CH Jura Sud de Lons-le-Saunier, CH Saint Claude, CH Morez

EVALUATION de la SATISFACTION sur sites ORGELET- ARINTHOD-ST-JULIEN- CHAMPAGNOLE :

Fonctionnement depuis la centralisation de la pharmacie à Lons
Fonctionnement de la navette intersites Lons/ ORJA-C

En novembre 2020, à un peu plus d'une année après la mise en place de la pharmacie centralisée à Lons et de la mise en place de la navette intersites, une évaluation de projet devait être lancée.

Un questionnaire de 7 questions a été envoyé aux équipes via l'encadrement pour connaître le niveau de satisfaction des professionnels sur le terrain : jour et horaire de la navette, dotation des dispositifs, commandes, livraison, retour des périmés...

Une analyse des réponses et un plan d'action ont été établis et communiqués aux professionnels impliqués, en mars 2021.

Résultats :

Les équipes sont satisfaites à 100% de l'existence de la navette quotidienne intersites du lundi au vendredi.

Pour l'ensemble des dispositifs pharmaceutiques, les résultats sont satisfaisants entre 80 et 100% : solutés massifs, médicaments, DHIN, DMS et pansements, DMNS et STUP.





Un plan d'actions est en place, et régulièrement réévalué.

Quelques exemples de suivis de remarques et de points critiques:

Problèmes avec les scannettes NEWAC surtout au début, qui se coupaient pendant leur utilisation : les problématiques sur les scannettes de commande étant liées à la qualité médiocre du réseau Wifi sur quelques sites, une installation filaire a été mise en place, et les coupures intempestives du dispositif de commande ont cessé.

Certaines dotations de médicaments prévues au départ n'étaient plus adaptées : les dotations ont été réévaluées au printemps, grâce aux relevés des suivis des consommations. Un travail en collaboration avec les pharmaciens et préparatrices et utilisateurs et prescripteurs a été fait pour adapter les besoins et optimiser les stocks.

St-Julien souhaite un passage de la navette plus tardif dans la journée : l'étude est en cours pour une action menée d'ici fin 2021.

Difficulté pour les utilisateurs de comprendre les libellés des articles inscrits aux catalogues (DMNS) : la mise en place d'un gestionnaire des stocks est prévue sur Champagnole (site pilote), prévue en Juillet 2021 et reportée à Septembre 2021.

Les utilisateurs souhaiteraient avoir un message clair sur l'état de leur commande au moment où ils la valident. NEWAC ne permet pas de répondre favorablement à cette demande. Mais cette dernière sera prise en compte lors de la réflexion dans le futur projet de la plateforme pharmaco logistique.



ACTU *ORJA*

Corinne Chollat (EHPAD St Julien) et Albine Comte (EHPAD Arinthod) nouvellement diplômées ANIMATRICES EN GERONTOLOGIE en ce mois de juin 2021 :

Félicitations !

22

Elles ont débuté leur formation en octobre 2020, à Maison Familiale rurale de Morre, près de Besançon, tout en assurant leurs fonctions d'animatrice au sein de l'EHPAD une semaine sur deux.

Ravies d'avoir acquis des compétences en animation de groupe, et d'avoir parfait leurs connaissances sur les besoins des personnes âgées pour adapter les animations en fonction des ressources et du projet de vie personnalisé de chaque résident. L'anticipation, l'organisation et l'évaluation des activités d'animation avec la répartition budgétaire font partie intégrante de ce programme de formation.

Ces jeunes diplômées se mobilisent pour dynamiser le lieu de vie des aînés. Elles assurent des fonctions d'accompagnement, d'animation, de coordination. Leurs missions visent à maintenir et développer la vie sociale et citoyenne des résidents, organiser et conduire des projets visant à l'épanouissement, la socialisation et l'autonomie des personnes. Madame Comte insiste sur l'importance à « favoriser le bien-être des résidents et à donner sens à leur vie ».

Etre animatrice en Gérontologie au sein de l'EHPAD, c'est aussi évoluer et coopérer au sein d'une équipe pluridisciplinaire, fédérer l'ensemble des professionnels, proches et bénévoles autour des activités des résidents.

D'avance MERCI à ces nouvelles animatrices pour leur investissement et enthousiasme à donner une nouvelle couleur dans leur structure d'affectation !



Christine CHALANDARD

Cadre Supérieur de Santé
Pôle Hébergement Personnes Agées
Sites Arinthod - Champagnole -
Lons Le Saunier - Orgelet - St Julien
CH Jura Sud

ACTU *Lons*

USLD en «Vallière»



*M. Mazué, gérant du magasin « le géant du meuble » à Choisey a fait don des canapés aux résidents de l'USLD le 9 avril dernier.
Un **grand merci** à lui pour ce mobilier qui fait le bonheur de nos résidents !*



Graphisme : freepik.com

Portraits

au Centre Hospitalier Jura Sud.



1 mois - 1 agent



Qu'est-ce que la CHPOT?

Coordination Hospitalière des Prélèvements d'Organes et de Tissus

Sur le site de Lons

La CHPOT se compose ainsi :

2 Infirmières de la CHPOT : Mesdames BOURGEOIS Marie-Laure et ROY Lucile.

Le médecin référent de l'activité Madame RENAUD Gisèle avec les médecins préleveurs :

Dr Renaud Gisèle, Dr Dubujet Nicolas, Dr Razafindrakoto Davida

La FF cadre Supérieur de Santé : Madame ENNAJI Daouia

La FF cadre de santé : Madame GONDOUIN Jennifer

Les Dr Elise David et ses collègues réanimateurs qui gèrent les prélèvements multi organes avec l'équipe de Besançon et gèrent les transferts des patients potentiellement donneurs.

24

La Coordination Hospitalière des Prélèvements d'Organes et de Tissus, elle sert à quoi ?

SAUVER DES VIES

Le Don d'Organes et de Tissus est une priorité nationale des établissements publics de santé. C'est un enjeu majeur de santé publique.

La greffe permet de sauver des vies. Chaque année en France environ 6000 greffes d'organes sont réalisées alors que dans notre pays 25000 personnes sont dans l'attente d'une greffe.

Mais pourquoi donner ?

Tout le monde peut être amené à bénéficier un jour d'une transplantation d'organes et/ou de tissus. La greffe d'Organes est le remplacement d'un organe défaillant par un organe sain, c'est un acte thérapeutique. La greffe permet d'améliorer l'état de santé du receveur et lui permet ainsi de retrouver une qualité de vie normale.

QUI PEUT DONNER ?

Concernant le Don d'organes, toute personne décédée d'un état de mort encéphalique peut être prélevée de ses organes. Concrètement, le cerveau du donneur est détruit de façon irréversible et la seule réanimation possible est celle de ses organes afin de pouvoir réaliser un don.

Même âgé nous pouvons être donneur.

QUI PEUT RECEVOIR ?

Les malades pour lesquels il n'existe aucune autre alternative thérapeutique.

Et que dit la loi ?

La loi sur le Don d'organes et de tissus repose sur 3 grands principes :

- **Le consentement présumé** : En France, nous sommes tous donneurs sauf si nous nous sommes exprimés contre. La loi donne donc à chacun la liberté de décider.

Si vous êtes pour le Don, dites-le à vos proches.

En cas de refus de donner ses organes et/ou ses tissus, le législateur a prévu le **Registre National des Refus (RNR)** <https://www.registrenationaldesrefus.fr>

Ce registre permet aux personnes ne souhaitant pas donner de s'y inscrire. Le RNR est systématiquement interrogé par l'équipe de la Coordination Hospitalière des Prélèvements d'Organes et de Tissus (CHPOT).

Il est fondamental que chacun se positionne de son vivant afin que sa volonté soit respectée. Cela permettra aux proches d'en témoigner plus sereinement.

- **La gratuité**

C'est un acte de solidarité et de générosité entièrement gratuit.

- **L'anonymat**

L'identité du donneur ne peut pas être communiquée au receveur et réciproquement.

La Coordination Hospitalière des Prélèvements d'Organes et de Tissus (CHPOT) est garante du respect de ces trois grands principes.

Le Centre Hospitalier de Lons le Saunier a une autorisation de prélèvement de tissus, qui est à renouveler tous les 5 ans auprès de l'ARS. Le don de cornées est l'activité développée sur le CHJS.

Quelles sont les principales missions de la CHPOT ?

- Recenser tous les donneurs potentiels d'organes et de tissus
- Organiser et coordonner les prélèvements de cornées selon le respect des bonnes pratiques
- Organiser et coordonner, avec l'équipe de réanimation, le suivi et le transfert sur le CHRU de Besançon des donneurs potentiels d'organes
- Accompagner les familles endeuillées
- Travailler en collaboration avec les services de soins du CHJS
- Informer et sensibiliser le personnel soignant et le grand public
- Travailler en collaboration avec l'Agence de la Biomédecine et le Réseau Franc Comtois de Prélèvement d'Organes et de Tissus

Les prélèvements sont pratiqués dans une salle dédiée de la CHPOT. Le médecin prélève la cornée (la face avant de l'œil), celle-ci est remplacée par une lentille transparente, ce qui n'altère pas l'aspect du visage du défunt. Une fois prélevées, les cornées sont transportées à la banque de tissus de l'EFS de Besançon où elles seront conservées 15 jours avant d'être validées pour la greffe.

- La greffe de cornées est très utile pour les patients souffrant : d'un œdème cornéen, d'une malformation (kératocône), d'un traumatisme (perforation, brûlure...), de séquelles infectieuses (herpès...)



Un lieu de « mémoire » au sein du CHJS est visible par cette œuvre d'art, qui a été offerte par l'association Ecole de Montadoit. Il se situe dans le hall du CMLS.

Un projet de prélèvement de vaisseaux à visée thérapeutique et scientifique est à l'étude suite à une proposition de la banque de tissus BIOPROTEC

- Le **22 juin** : **Journée Nationale du Don d'Organes et de Tissus** :

A cette occasion il sera proposé une information destinée au personnel de l'établissement.

- Le **17 octobre** : **Journée Mondiale du Don d'Organes et de Tissus**.

Au bureau de la CHPOT, situé vers le service mortuaire.

- Poste 15464 ou 03.84.35.61.64

- Mail : infirmieres.don-organes.chjs@hopitaux-jura.fr

Contactez - nous !

Appel aux IDE !
Il y a encore un pourcentage de temps infirmier à pourvoir sur cette activité au sein du CUDG.

Pour plus d'informations sur le don d'organes et de tissus, consultez le site <https://www.dondorganes.fr/>



1 mois - 1 agent



Qui est Bruno JANIER ?

Responsable logistique et plateforme environnement
Sur le site de Lons le Saunier

En poste sur le centre hospitalier de Lons le Saunier depuis le 17 septembre 1988 (comme agent de service - Lingerie - LOGISTIQUE), je suis aujourd'hui Encadrant du service logistique et environnement sur le site de Lons le Saunier depuis Février 2019. J'ai également effectué la formation d'ambassadeur du développement durable en mai 2018, ce qui m'a permis de développer et de mettre en place le circuit des déchets et un guide pour le site de Lons le Saunier.

Mes principales missions et activités sont :

1. La gestion opérationnelle de l'ensemble des flux logistiques d'approvisionnement sur le site de Lons le Saunier (12 agents) mais aussi :
 - Transport logistique externe
 - Filière déchets
 - Déménagements
 - Destruction documents confidentiels
 - Réfection de fauteuils, chaises, tables d'examen etc.
 - La gestion de la flotte auto et engins sur le site de Lons (révisions, prises de rdv de maintenance, etc.)
2. Le développement des normes environnementales avec partenariat et coopérations internes et externes ainsi que des démarches d'évaluation et de qualité pour des mises en place (compostage, valorisation des déchets ; etc.)
3. L'encadrement des TIG (travail d'intérêt général)

Les projets tri sur le site de Lons pour 2021

De nombreux projets sont en cours. Actuellement nous recevons des bacs de compostage sur le site de LONS. La mise en place de ces 6 bacs invite chacun à participer à la transformation des déchets organiques. Cela va permettre à terme de réduire le poids des ordures ménagères et de produire un fertilisant vert gratuit et utilisable sur site. Alors tous au compost !

Vous trouverez ci-après, une infographie détaillant le process de recyclage que nous utilisons déjà sur le CHJS.

Verre
Process de recyclage effectué par le prestataire

Les matelas et l'ameublement

Revalorisation énergétique pour les encombrants irrécupérables. Reconditionnement commercial pour les produits en état. (Seconde vie)

Le polystyrène

Incinération effectuée par le prestataire = Revalorisation énergétique

Les papiers et cartonnages non confidentiels

Process de recyclage et de revalorisation en matière première, effectué par le prestataire

BACS BLEUS
Process de recyclage et de revalorisation en matière première effectué par le prestataire.

Les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux et Assimilés (DASRI)

Process d'incinération effectué par le prestataire

C'est l'élimination des déchets tranchants/piquants

Les Boîtes Anatomiques

C'est l'élimination des déchets anatomiques humains

Process d'incinération effectué par le prestataire

Les Dispositifs Médicaux Implantables Actifs

C'est l'élimination des déchets Médicaux actifs - type PACEMAKER

Produit démantelé et redistribué par le prestataire

Les Déchets Assimilés aux Ordures Ménagères (DAOM)

C'est l'élimination des déchets d'Activités Economiques

Incinération effectuée par le prestataire = Revalorisation énergétique

Une fois collectées nos huiles usagées sont traitées par le prestataire via un procédé de valorisation basé sur la décantation et la filtration.

Huile alimentaire
Process de recyclage effectué par le prestataire

Récupération des matières premières puis recyclage.

Equipements électriques médicaux

Lors de leur traitement, les déchets électriques subissent plusieurs phases de dépollution puis de broyage afin de séparer les substances réglementées et les substances valorisables.

Récupération des matières premières puis recyclage par le prestataire.

Déchets électriques et électroniques

Déchets toxiques liquides et de laboratoire

Dépollution puis recyclage.

Films radiographiques argentiques

Récupération des matières telles que l'argent et le PET, puis recyclage.

Broyage sur site, puis circuit de la filière papiers/cartons. Revalorisation en matière première.

Papiers confidentiels

Vêtements et chaussures

Les articles sont triés puis soit broyés pour combustion soit redirigés en filière commerciale. (Seconde main)

Piles et batteries

Les recycler évite l'augmentation de volume des ordures ménagères et la dispersion d'éléments toxiques dans la nature tout en permettant de récupérer les métaux qui les constituent.

Réutiliser le zinc, le manganèse, l'acier, le nickel ou le plomb des piles et batteries évite leur extraction minière, coûteuse et polluante, et préserve les ressources naturelles.

Cartouches d'encre et toner

Process de remanufacturation et conditionnement ou valorisation énergétique selon l'état du produit.



LES COMPOSTEURS ARRIVENT AU CHJ

Le site de Lons va se voir pourvu de 6 bacs à compost. Cette installation se composera de 3 bacs distincts : à l'internat et au parc du CMLS.

Ainsi tout un chacun pourra jeter les biodéchets dans ces composteurs tout au long de l'année.



Nouveau

LES DE LONS!

sur 2 emplacements



Le compostage est un processus naturel de transformation des déchets organiques (bio-dégradables) en un produit appelé **compost**. Ce processus nécessite la présence d'eau et d'oxygène pour que les micro-organismes (bactéries, champignons), les insectes et les vers puissent décomposer les déchets.



Communauté Hospitalière
de territoire
JURA SUD
CHARENTAIS L'ANCIENNE MAISON D'ORÈGE SAINT-CLAIRE



Le CESU arrive au CHJS

à partir du 1^{er} septembre

C'est quoi ?

Le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence a pour mission de contribuer à la formation initiale et continue relative à la prise en charge de l'urgence médicale, en situation quotidienne et d'exception, ainsi qu'à la formation relative à la gestion des crises sanitaires, pour les professionnels de santé. Il participe également à la recherche en pédagogie appliquée, à la promotion de l'éducation à la santé et à la prévention des risques sanitaires.

C'est qui ?

Un directeur médical : médecin urgentiste, cheffe de service des urgences de Lons

+ Un responsable pédagogique diplômé d'une formation universitaire en pédagogie des soins d'urgence

+ Des enseignants formés à la pédagogie de l'urgence

30

CESU 39
Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence

Salle René Jolly

Rez de jardin EHPAD EN CHAUDON

55, Rue du Docteur Jean-Michel

39000 LONS LE SAUNIER



La formation pour une vie !

#Zoom

au Centre Hospitalier Jura Sud.

La vaccination
c'est par ici!

Dorénavant la vaccination COVID 19 s'effectue à l'arrière du bâtiment «En Chaudon» dans les locaux de la médecine du travail. Pour vous y rendre, suivez le chat ... Quoique!



Le chemin d'accès se situe derrière le bâtiment de l'IRM.

Le bâtiment «En Chaudon» se trouve en face de l'IFSI

Signalétique



Suivez la flèche ...

Passez devant le bâtiment «En Chaudon» et faites le tour.



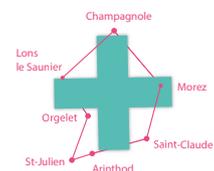
Contournez
et prenez les
escaliers

C'est
ici!

Et si vous êtes
passé par
derrière,
une signalétique
vous guidera
également.



LES ARRIVÉES



04/01/21	DR VAN OS Jan	CARDIOLOGIE
04/01/21	DR GUICHARD Grégory	PHARMACIE
01/04/21	DR PARENT Gwendoline	Pharmacie
01/05/21	DR URSU Oleg	Urgences
03/05/21	DR ALAHMAR May	Consultations externes Ophtalmologie
25/05/21	DR TEKIN Zeynep	Pharmacie



LES DÉPARTS

15/01/21 PELTIER Hélène PHARMACIE

LES DÉPARTS EN RETRAITE

01/03/2021	CRETIAUX Claudette	AIDE SOIGNANTE	OBSTETRIQUE
01/03/2021	DUROT Florence	IBODE	BLOC
01/03/2021	BANDERIER Chantal	AUXILIAIRE PUER	OBSTETRIQUE
01/03/2021	MAZO Isabelle	INFIRMIERE	CONSULT EXTERNES
28/03/2021	PELLISSARD Joelle	AIDE SOIGNANTE	VALLIERE 2
01/04/2021	SICLIER Annie	MANIP RADIO	RADIO LONS
01/04/2021	LO BARTOLO Rocco	AIDE SOIGNANT	SSR
01/04/2021	COMPAGNON Dominique	INFIRMIERE	VALLIERE 2
01/05/2021	LARGY Dominique	INFIRMIERE	DEPOT DE SANG
01/05/2021	PIRAT Catherine	AIDE SOIGNANTE	CS UNITE COMMUNE
01/05/2021	HARDEL Dominique	TECHNICIEN SUP HOSPITALIER	SERVICE TECHNIQUE
01/06/2021	PELLISSARD Marielle	AIDE SOIGNANTE	EHPAD ARINTHOD
01/06/2021	FILIATRE Françoise	EDUCATRICE	AT MP
01/06/2021	GIBAUD Véronique	AIDE SOIGNANTE	SSR ORGELET
01/06/2021	FIEUX Sylvie	INFIRMIERE	MEDECINE 3
01/06/2021	LACROIX Lysiane	ADJOINT DES CADRES	RESSOURCES HUMAINES
01/07/2021	CHÂTEAU Marylène	AGENT ENTRETIEN QUALIFIE	NETTOYAGE
01/07/2021	REMY Nadine		
01/07/2021	FORGEMONT M Françoise	AGENT SERVICES HOSPITALIERS	SALLE DES NAISSANCES
01/07/2021	JOLY Jocelyne	AIDE SOIGNANTE	MEDECINE 4
01/08/2021	BAUDARD Catherine	AIDE SOIGNANT PRINCIPAL	EHPAD ORGELET

01/03/2021	HABERBUSCH Catherine	Pharmacie Champagne
01/04/2021	TERRIER Pierre	CARDIOLOGIE
01/07/2021	VIENOT Patrice	ANESTHESIE
01/07/2021	FORTUNET Jean	Urgences Champagne
01/07/2021	DUBOIS Jean-Philippe	PNEUMOLOGIE
01/09/2021	GRAND-CHAVIN Daniel	Urgences Champagne

Bienvenue !



HANEN BEN LAKHDAR

*DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES
CENTRE HOSPITALIER JURA SUD*



MYRTILLE FONGARNAND

*DIRECTRICE DES AFFAIRES FINANCIÈRES
CENTRE HOSPITALIER JURA SUD*

Directrice sanitaire et médico-social depuis 2007, en détachement D H depuis mai 2021, j'ai exercé dans différentes structures en région parisienne et en Charente. Travailler au cœur de l'humain, développer les compétences et la conduite de projet ont été primordiaux.

C'est avec confiance et volonté de collaboration avec tous que je suis heureuse d'intégrer l'équipe de direction du CHJS.

Directrice d'hôpital depuis 2013, j'ai exercé jusqu'en mai dernier en qualité de directrice des affaires financières du CH de Paray le Monial en Saône et Loire.

En charge du pilotage budgétaire et financier dans son intégralité mais également des bureaux des entrées et du contrôle de gestion, ce premier poste m'a permis de concrétiser mon intérêt pour les finances hospitalières et de participer au travers de ce prisme aux différents projets portés par cet établissement.

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai rejoint au 1er juin l'équipe de direction sur la fonction de directrice des finances des hôpitaux Jura Sud, St Claude et Morez.

Originnaire de la région parisienne, je découvrirai en l'appré-
ciant sans aucun doute cette magnifique région.

Ligne directe : 03 84 35 62 49

Poste interne: 15100

Messagerie : hanen.ben-lakhdar@hopitaux-jura.fr

Ligne directe : 03 84 35 62 25

Poste interne: 15118

Messagerie : myrtille.fongarnand@hopitaux-jura.fr



& la



Croisent leurs compétences pour un service de qualité !



Contacts :

Standard : 03.84.47.28.87

irfss.lonslesauvier@croix-rouge.fr

<https://irfss-bourgogne-franche-comte.croix-rouge.fr>

Marie-Annick BASSET, Directrice – marieannick.basset@croix-rouge.fr

Chrystel MEULLE, Responsable Administrative – chrystel.meulle@croix-rouge.fr

Nathalie MAZUÉ, Responsable Pédagogique – nathalie.mazue@croix-rouge.fr

Pascal CARREZ, Référent des stages IDE – pascal.carrez@croix-rouge.fr

Gilles BAUDET, Référent des stages AS – gilles.baudet@croix-rouge.fr

Laurence FAVERET, Référente des stages SMMS – laurence.faveret@croix-rouge.fr

34



REFERENTIEL - AIDE SOIGNANT - 2021

L'arrêté à ce jour n'est toujours pas paru au JO, toutefois voici les prévisions de la STRUCTURATION DE LA FORMATION :

- * 5 blocs de compétences et 10 modules de formation
- * 12 mois de formation: 44 semaines 1540h
- * 22 semaines de stage
- * 22 semaines de théorie

Formation clinique:

- * 4 stages
- * Vacances:
- * 3 semaines pour une rentrée en septembre
- * Organisation de la formation Clinique:

Quatre périodes en milieu professionnel doivent être réalisées :

- * Période A de 5 semaines
 - * Période B de 5 semaines
 - * Période C de 5 semaines
 - * Période D de 7 semaines : en fin de formation, période intégrative en milieu professionnel, correspondant au projet professionnel et/ou permettant le renforcement des compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétences
- Un outil de suivi: Le Portfolio

- Plus de MSP
- Chacune des périodes A, B, C doit porter sur tout ou partie des 5 blocs de compétences, l'ensemble des blocs devant être abordés sur l'ensemble des 3 périodes.
- La période D doit porter sur les 5 blocs de compétences de l'AS

Un accompagnement renforcé:

- * Un module de 35h « accompagnement pédagogique individualisé » (API) en début de formation (remise à niveau)
- * Un module de 35h de Travaux Personnels Guidés (TPG) tout au long de la formation
- * Un suivi pédagogique individualisé: 7h

QUOTAS RENTRÉE 2021

- * AS: 115 Élèves Lons et Champagnole CC et CP
- * IDE 1: Augmentation des quotas + 15 places soit 75 Étudiants
- * IDE 2: Accueil 3 Étudiants PASS Parcours d'Accès Spécifique Santé
- * IDE 3: 60 étudiants
- * SMMS : 20 Élèves

CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS

Suite à l'arrêté du 12 avril 2021 du ministère des solidarités et de la santé indiquant la libéralisation des quotas en apprentissage et permettant aux instituts de formation d'accueillir autant d'apprentis que nécessaire, l'Institut Régional de Formation Sanitaire et Social Croix-Rouge française de Bourgogne-Franche-Comté entend former 60 apprentis à partir de septembre 2021. Le CFA s'engage dans une démarche de recrutement d'apprentis dans les secteurs sanitaire, social et médico-social.

À ce titre, le CFA recherche donc des employeurs de la région Bourgogne Franche-Comté qui seraient intéressés pour accueillir des apprentis dans leurs structures.

Cet engagement permettra de répondre aux besoins grandissants des établissements du secteur sanitaire et social en difficultés dans le recrutement de personnel qualifié.

Les métiers visés sont les suivants : aide-soignant, auxiliaire de puériculture, accompagnant éducatif et social, infirmier (troisième année), secrétaire médicale ou médico social.

Pour rappel, l'apprentissage est une formation sous contrat de travail qui alterne un enseignement en centre de formation ainsi qu'une expérience pratique chez un employeur public ou privé.

Cette voie d'accès au diplôme permet aux apprentis de bénéficier d'une rémunération de 800 à 1600 euros bruts/mois sur toute la période du contrat mais surtout d'acquérir une expérience qui leur permet de gagner en confiance et de se professionnaliser.



Modalités d'admission : Etre âgé de 16 à 29 ans

Rentrées : septembre 2021 et janvier 2022

Nos instituts de formation : Lons-Le-Saunier, Quetigny, Vesoul

Si vous êtes intéressés pour être mis en lien avec des apprentis merci

de contacter Sophie ROCH, pilote régional CFA : sophie.roch@croix-rouge.fr

A VOS AGENDAS

Cascades de la Billaude (bas)
Aller et Retour

300 m →

Prendre l'air

#Jura Sud

Nommée aussi le **Saut Claude Roy**, les cascades de la Billaude sont composées de 2 chutes d'eau.

Difficulté: niveau 1

Durée: 0h45

Accès: au sud de Champagnole par la N5. Au hameau de la Billaude, suivre la D279 en direction de Syam et cascade de la Billaude. Parcourir 600 m et se garer à gauche sur le large parking.

36

Départ: Du parking, traverser la D279 et emprunter le sentier de la cascade (un premier sentier à droite permet d'accéder à un belvédère).

La descente se fait en désescaladant une série de marches difficiles à franchir par endroit.

Une plateforme avec banc permet de faire une pause (surtout lors de la remontée) puis on arrive au bord de la rivière. Dans un cadre magnifique **la Lemme** fait deux bonds d'une hauteur totale de 28 mètres à la sortie des gorges.

Une des plus belles chute d'eau du Jura !

Sources texte :
<http://randomassif.kazeo.com/champagnole-cascade-de-la-billaude>

Photos- Nathalie LÊ
Chargée de communication - CHJS



Cascade de la Billande

Venez découvrir ce site facile d'accès - Un large parking, permet de stationner aisément.

Pas de grande randonnée pour découvrir cette cascade. Un premier belvédère se situe à environ 100 mètres du parking.

Un deuxième, se situe plus bas, à environ 300 mètres, et après avoir descendu beaucoup de marches, on se retrouve presque au fond de la gorge, et nous pouvons ainsi admirer la chute depuis le bas.

Tout au long de la descente des marches, vous pourrez admirer les sculptures de monsieur **Denis Sandona**, sculpteur à la tronçonneuse.

Cet ex membre de l'équipe de France de biathlon reconverti dans la sculpture sur bois à la tronçonneuse, nous offre ses animaux sculptés à même les troncs et nous donne une bonne excuse de faire une pause contemplative lors de la remontée.

Bonne balade.



Faites voyager nos aînés !



Graphisme : freepik.com

38

Après le succès des cartes de voeux à nos résidents d'EHPAD/ULSD (*merci à tous les volontaires !!*), nous relançons l'opération pour l'été : envoyez aux résidents une carte postale de votre lieu de vacances et faites les voyager en France et à l'étranger.

Pour cela, rien de plus simple, écrivez nous :
à l'attention de Mme Carsin
CH Jura Sud
55 rue du Docteur Jean-Michel CS 50364
39016 Lons le Saunier cedex

Vos cartes iront égayer le quotidien des résidents d'EHPAD et d'USLD de toute la communauté du Sud Jura, *Merci à tous !*

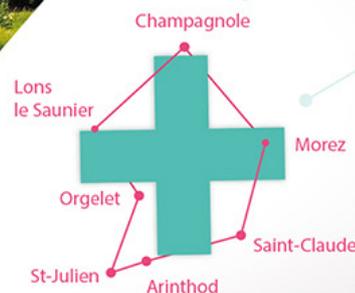


CONCOURS Photos



Hopitaux
Jura Sud

Le patient  au coeur



39

Nous avons pris l'habitude de modifier régulièrement le visuel de présentation des Hôpitaux Jura Sud sur nos différents réseaux sociaux.

*La prise de vue pour cet été est une vue du Lac de BELLEFONTAINE.
Un grand merci à Yaël CHRIST (CESU39), pour ce cliché.*

La photo va trouver sa place sur nos réseaux sociaux et y restera jusqu'au début de l'automne.

Nous attendons vos participations pour cet été ou cet automne, à votre convenance.

*Chaque saison est une opportunité de mettre en avant notre belle région.
À vos objectifs !*

Envoyez vos **photos** par mail à : communication@hopitaux-jura.fr

**Vos idées nous intéressent...
Parlez-nous de vous.**



Photographie : Yaël CHRISTI

Contactez la cellule communication par mail à : communication@hopitaux-jura.fr

Le journal interne de la Communauté Hospitalière de Territoire du Jura Sud